« Prends garde à la Loi ! »

Le statut social et fiscal des cotisations de retraite et prévoyance

Fiche programme

Objectifs :

- Bien connaître les nouvelles dispositions sociales et fiscales liées au régime de retraite et prévoyance.
- Savoir optimiser les choix entre l'ancien dispositif et le nouveau dispositif.
- Maîtriser la gestion des assiettes : assiette sociale, assiette fiscale, assiettes particulières à chaque organisme de retraite ou de prévoyance.

Programme :

Introduction
Les textes de référence.
La protection sociale obligatoire et facultative.
La nature des régimes concernés.
La réforme des retraites.

Les conditions communes aux dispositifs fiscaux et sociaux
La nature juridique de l'organisme prestataire.
Les modalités de mise en place de la couverture.
Le caractère collectif et obligatoire de la couverture.
Le principe de non-subsitution à des éléments de rémunération préexistants.

Le régime social
Les conditions communes
Aux dispositifs de retraite et prévoyance.
La retraite supplémentaire
Les conditions spécifiques
Les régimes à cotisations définies.
Les régimes à prestations définies.
Les limites d'exclusion d'assiette
Les notions de rémunération et de plafond.
Versement par le salarié de son CET vers le PERCO.
L'abondement de l'employeur au PERCO et au CET.
La prévoyance
Les conditions spécifiques
La définition des prestations.
Les conditions applicables aux contrats d'assurance.
La participation forfaitaire des assurés.
Les limites d'exclusion d'assiette
Les notions de rémunération et de plafond.
La réintégration du dépassement
L'impact sur les assiettes de cotisations de sécurité sociale, de CSG/CRDS et de l'Agirc Arrco.
Le dispositif transitoire
Les cas d'application de l'ancien dispositif jusqu'en 2008.

Le régime fiscal
Les régimes de retraite légalement obligatoires
Les cotisations exonérées sans limitation.
Rachat pour les années d'études ou incomplètes.
Deux plafonds d'exonération.
La prévoyance complémentaire
Les limites de l'exonération.
Les retraites supplémentaires
Les parts de cotisations à prendre en compte.
L'excédent fiscal.
Le principe du double calcul.
Les seuils de retraite et prévoyance
Les principes.
La réintégration du dépassement
L'impact dans le revenu fiscal du salarié.
L'impact dans l'assiette des bases fiscales de l'entreprise.
Le régime transitoire
Les cas d'application de l'ancien dispositif jusqu'en 2008.
Les régimes facultatifs ou individuels

Point d'actualité sociale
Projets d'évolutions légales et réglementaires.

Niveau : Expertise **Durée :** ½ jour (3,5 heures)
Participants : S'adresse aux collaborateurs des services du personnel et paie, aux cadres de la fonction RH.
Pré requis : Avoir suivi le stage « La gestion des cotisations sociales» ou avoir une expérience significative de la paie.
Pédagogie : Cette formation repose sur une succession d'exercices permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises. **Il est demandé aux participants de se munir d'une calculatrice.**
Validation : Une attestation de stage sera délivrée au stagiaire qui l'intégrera à son passeport formation.
Le stagiaire sera invité à évaluer le contenu, la pédagogie, l'organisation et l'animation de la formation.
Il pourra également faire part de ses souhaits de prolongement ou d'approfondissement de sa formation.